

## MATRICE-CADRE LOGIQUE DU PROJET DU PROJET

La matrice-cadre logique évoluera au cours de la durée de vie du projet: de nouvelles lignes pourront être ajoutées pour énumérer les nouvelles activités, de même que de nouvelles colonnes pour indiquer les cibles intermédiaires (points de référence) lorsqu'il y a lieu et les valeurs seront actualisées régulièrement dans la colonne prévue à des fins de communication (voir «valeur actuelle»).

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Points de référence (et année de référence)	Valeur actuelle Date de référence	Cibles (et année de référence)	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
<b>Objectif général: incidences</b>	Changement plus général, à long terme, qui découlera du projet et d'un certain nombre d'interventions réalisées par d'autres partenaires.	Mesurent le changement à long terme auquel le projet contribue.  À présenter ventilés par sexe.	Idéalement, à tirer de la stratégie du partenaire.		Idéalement, à tirer de la stratégie du partenaire.	À tirer de la stratégie du partenaire.	
<b>Objectif(s) spécifique(s): résultat(s)</b>	<b>Effets</b> directs du projet qui seront obtenus à moyen terme et qui tendent à privilégier les changements de comportement résultant du projet Résultat = R (éventuellement) résultat intermédiaire Ri	Mesurent l'évolution des facteurs déterminant le(s) résultat(s).  À présenter ventilés par sexe.	Point de départ ou valeur actuelle des indicateurs.	Valeur de l'indicateur à la date indiquée.	Valeur visée pour les indicateurs.	Sources d'informations et méthodes utilisées pour recueillir les données et faire rapport (qui, quand, à quelle fréquence, etc.).	Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre le résultat et les incidences.
<b>Extrants</b>	<b>Extrants</b> directs/tangibles (infrastructures, biens et services) issus du projet. Extrant = Extr. Extr. 1.1. (lié au R1) Extr. 1.2. (lié au R1) (...) Extr. 2.1. (lié au R2) (...)	Mesurent le degré d'obtention des extrants.  À présenter ventilés par sexe.	Même chose que ci-dessus pour les indicateurs correspondants.		Même chose que ci-dessus pour les indicateurs correspondants.	Même chose que ci-dessus pour les indicateurs correspondants.	Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre l'extrant et le résultat.

<b>Activités</b>	<p><i>Quelles sont les activités-clés à mettre en œuvre, et dans quel ordre, afin de produire les extrants attendus? Groupez les activités par résultat et numérotez-les comme suit:</i></p> <p><i>A 1.1.1. – «Intitulé de l'activité» A 1.1.2. – «Intitulé de l'activité» (liées à l'Extr. 1.1.)</i></p> <p><i>A 1.2.1. – «Intitulé de l'activité» (...) (liée à l'Extr. 1.2.)</i></p> <p><i>A 2.1.2. – «Intitulé de l'activité» (...) (liée à l'Extr. 2.1.)</i></p> <p><i>(...)</i></p>	<p><b>Moyens:</b></p> <p><i>Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc.?</i></p> <p><b>Coûts</b></p> <p><i>Quels sont les coûts de l'action? Leur nature? (Ventilation dans le budget de l'action)</i></p>	<p><i>Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre l'extrant et le résultat.</i></p>
------------------	---	--	--

Le coordinateur peut modifier de manière unilatérale les activités, les extrants, tous les indicateurs et les cibles associées, les points de référence et les sources de vérification, ainsi que les activités décrites dans ce cadre logique conformément à l'article 9.4 des conditions générales. Tout changement doit être expliqué dans les rapports, si possible anticipativement. En cas de doute, il est recommandé de vérifier au préalable avec le pouvoir adjudicateur que les modifications proposées n'auront pas d'incidence sur l'objectif de base de l'action.

Bien qu'il soit permis d'avoir plus d'un objectif spécifique, essentiellement dans des programmes complexes, la bonne pratique consiste à ne déterminer qu'un seul objectif spécifique/résultat (principal). Le cas échéant, des résultats intermédiaires et leurs indicateurs pertinents doivent figurer sur la ligne des résultats : dans ce cas, la séquence des abréviations est: R (résultat principal); Ri1 (résultat intermédiaire 1); Ri2, (...); Extr. 1.1. (extrant lié au résultat intermédiaire 1), Extr. 1.2., Extr. 2.1., Extr. 2.2. (...).

Définitions:

On entend par:

«incidences», les effets à long terme, primaires et secondaires, produits par l'action;

«résultats», les effets à court et à moyen termes probables ou obtenus des extrants d'une action;

«extrants», les produits, biens d'équipement et services résultant d'activités menées au titre d'une action;

«indicateur», la variable ou le facteur quantitatif et/ou qualitatif qui permet de mesurer de manière simple et fiable si une action a produit les résultats attendus;

«point de référence», le point de départ ou la valeur actuelle des indicateurs;

«cible» (ou but des résultats), le niveau qualitatif ou quantitatif mesurable d'un extrant, d'un résultat ou des incidences attendus d'une action;

«matrice-cadre logique», une matrice dans laquelle sont présentés les résultats, les hypothèses, les indicateurs, les cibles, les points de référence et les sources de vérification liés à une action.

«logique d'intervention», la manière dont, dans un contexte donné, les activités déboucheront sur les extrants, les extrants permettront d'obtenir les résultats et les résultats auront les incidences attendues. Les hypothèses les plus importantes élaborées au cours de ce processus de réflexion doivent figurer dans la matrice-cadre logique.